

Le 16 juillet 2014

Communiqué – pour diffusion immédiate

Lutte à l'itinérance : Ottawa doit respecter les orientations du Québec

La question de l'itinérance a défrayé les manchettes lors du printemps dernier. Que ce soit par l'adoption d'une *Politique nationale de lutte à l'itinérance*, par le scandale des pics anti-itinérants ou par les multiples appels à l'aide de ressources communautaires souffrant d'un sous-financement dont écopent directement les personnes itinérantes, il est évident que ce phénomène est un enjeu de société majeur.

Le maire Denis Coderre ainsi que la ministre Lucie Charlebois, responsable du dossier au gouvernement québécois, sont intervenus publiquement, affirmant qu'il est de leur ressort d'agir pour aider les personnes itinérantes. On remarque cependant que le gouvernement fédéral est rarement interpellé, alors qu'il est un acteur majeur dans la lutte à l'itinérance.

En février dernier, l'annonce de la Politique a instillé l'espoir chez les organismes oeuvrant auprès des personnes en situation ou à risque d'itinérance. Cette Politique, reconnaissant que l'itinérance est un déni de droit auquel le gouvernement doit s'attaquer, propose une vision large et globale et appelle à agir de façon concertée sur cinq grands axes : le revenu, la santé, le logement, l'éducation et la lutte à la judiciarisation. Alors qu'avec cette Politique le gouvernement québécois faisait une grande avancée et posait des jalons importants pour les actions à poser en matière de prévention et d'accompagnement, un recul avait lieu du côté fédéral.

En effet, se joue présentement un enjeu extrêmement préoccupant: celui des négociations pour une entente Canada-Québec sur le financement fédéral en itinérance. Depuis le début des années 2000, la Stratégie des partenariats de lutte à l'itinérance (SPLI), principal programme de financement fédéral en matière d'itinérance, insufflé 20 Millions \$ par année au Québec.

La SPLI constitue un programme particulièrement précieux en ce qu'elle permet, d'une part, une diversité d'intervention, soutenant au Québec plus de 300 postes en intervention, travail de rue, accompagnement et accueil. D'autre part, la SPLI a notamment contribué à la consolidation de la ressource en hébergement d'urgence Le Passant, située à Granby, qui a ainsi pu augmenter son nombre de lits d'urgence de 17 à 24, lui permettant de répondre au nombre de demandes en croissance ces dernières années. La SPLI finance également le service de dépannage alimentaire du Centre d'action bénévole de Waterloo.

Or, le gouvernement Harper a annoncé il y a un peu plus d'un an son intention de réorienter ce programme vers l'approche du Logement d'abord (*Housing First*), réorientation condamnée aussitôt par Québec, d'abord pour son insuffisance, puis en ce qu'elle vient s'immiscer dans les compétences provinciales. Le 30 avril 2013, une résolution unanime de l'Assemblée nationale du Québec est venue dénoncer « l'intention manifestée par le gouvernement fédéral, dans le cadre du dernier budget, de modifier unilatéralement la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance afin de soutenir la seule approche «logement d'abord», ce qui aurait comme conséquence grave de priver de financement de nombreux et importants projets de lutte à l'itinérance qui répondent à des besoins et réalités variés »,

tout en exigeant du gouvernement fédéral qu'il respecte « les orientations québécoises en matière de lutte à l'itinérance ». Malgré cette résolution, les négociations ne sont toujours pas conclues, mettant en péril des services essentiels pour les personnes en situation et à risque d'itinérance.

Tel que relaté dans *La Presse* du 9 juillet dernier, le Premier Ministre Stephen Harper a déclaré que sa « façon de gérer la fédération est meilleure pour les Québécois que les autres ». Plus loin, une source conservatrice citée expliquait que le Premier Ministre « a reconnu la nation québécoise, qu'il n'a pas alimenté les chicanes, qu'il a respecté les compétences des provinces »¹. Or, sur le dossier de la négociation d'une entente Québec-Canada sur le déploiement de la SPLI, il semble en être tout autrement. À l'heure actuelle, les récentes coupures de 5 500\$ à la ressource d'hébergement d'urgence Le Passant, à Granby, ainsi que d'autres coupures au service de dépannage alimentaire du CAB de Waterloo, mettent à mal des interventions prioritaires en concertation dans notre région.

Stephen Harper se targue de respecter les compétences des provinces. Une bonne manière d'y parvenir serait de reconnaître les orientations québécoises en matière de lutte à l'itinérance. L'année de transition se termine dans moins de 9 mois, et la signature d'une entente presse afin que les organismes puissent aller en appel de projet et s'assurer que le financement se déploie dès avril 2015.

Le Québec est fort d'une Politique nationale de lutte à l'itinérance, politique recevant une large adhésion de la part du milieu, et qui permettra aux personnes à risque ou en situation d'itinérance **d'éviter et de sortir de la rue**. La prochaine mouture de la SPLI doit reconnaître cette approche globale et concertée.

Anne-Marie Boucher, Réseau SOLIDARITÉ Itinérance du Québec (RSIQ),

Estelle Dionne, Table Prévention Action Itinérance de Lanaudière (TAPIL),

Véronique Gagné, Table régionale de concertation des organismes oeuvrant en dépendance et en itinérance de la région 08 (Abitibi-Témiscamingue),

Pierre Gaudreau, Réseau d'Aide aux Personnes Seules et Itinérantes de Montréal (RAPSIM),

Nicolas Luppens, Groupe Action Solutions Pauvreté Haute-Yamaska (GASP),

Doris Nadeau, Action-Pauvreté Sept-Îles (APSI),

Marc Saint-Louis, Table des partenaires en itinérance de Drummondville,

Yves Séguin, Collectif régional de lutte à l'itinérance en Outaouais (CRIO)

AINSI QUE

Dominique Bouchard, Centre L'Accalmie de Pointe-à-la-Croix

John Gladu, directeur de l'Aiguillage de Vaudreuil

- 30 -

Contact :

Nicolas Luppens

Coordonnateur du Groupe actions solutions pauvreté (GASP)

Tél: (450) 378-0990

gasphauteyamaska@gmail.com

¹ « Harper joue la carte de l'unité nationale », *La Presse*, 9 juillet 2014